Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-215600206-20251124-862025BOHAL2-DE

Département du Morbihan

Mairie de BOHAL 56140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 14

Présents : 13
Absents excusés : 1
Délégation : 0

Séance du 24/11/2025

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence de Monsieur de CHABANNES Alain

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BUSSON David, LE LUEL Rémy, BURBAN Murielle, ISSERT Cécile, LE BRETON Bernard, RENAUD Mickael, FUZEAU Nadine COLLIAS Marie-Thérèse, MELLIER Arnaud, GRU Alain, JOSSE Sandra, NEVE PIQUET Géraldine

Absents excusés : BRAUD Jérémy.

Date de convocation : 14 novembre 2025

Mme FUZEAU Nadine est nommée secrétaire de séance

862025	Avenant n°3 réhabilitation atelier technique lot 1 terrassement

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le marché initial signé avec l'entreprise LE LUHERN pour lot n°1 terrassement
Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L2194-1 et suivants relatifs aux avenants et modifications des marchés publics,
Vu la nécessité de poser des butées pour le portail,
Considérant la proposition de l'entreprise LE LUHERN,
Considérant que les conditions prévues à l'article R2194-8 du Code de la commande publique sont respectées,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant N°3 au marché pour le lot n°1 Terrassement de l'entreprise LE LUHERN, pour un montant de 196 € HT.
- De dire que le montant total du marché pour le lot n°°1 Terrassement de l'entreprise LE LUHERN est désormais porté à 56194.85 € HT ;
- De mandater Monsieur le Maire pour signer l'avenant et tout document y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 25 novembre 2025
Alain de CHABANNES, Maire